

Séance ordinaire du Conseil municipal du 15 novembre 2021 à 19 h 30



PAUL GERMAIN

pgermain@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6239



JOEY LECKMAN

District 1 : Secteurs Bon Air,
Canadiana et Domaine
Laurentien
jleckman@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6301



PIER-LUC LAURIN

District 2 : Secteurs des
Patriarches et Clos-Prévostois
plaurin@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6302



MICHEL MORIN

District 3 : Secteurs Lesage
et Mozart
mmorin@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6303



MICHÈLE GUAY

District 4 : Secteurs Shawbridge
et Montée Sainte-Thérèse
mguay@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6304



SARA DUPRAS

District 5 : Secteurs
des Chansonniers, Brosseau
et Joseph
sdupras@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6305



PIERRE DAIGNEAULT

District 6 : Secteurs des
Lacs Écho, René et Renaud
pdaigneault@ville.prevast.qc.ca
450 224-8888, poste 6306

Période de questions

- Durée : 30 minutes maximum;
- Vous devez vous identifier et indiquer sur quel sujet portera votre question;
- Vous devez vous adresser au maire, en termes polis et ne pas user de langage injurieux ni de propos vexatoires ou diffamatoires;
- Vous devez formuler votre question de manière claire et précise (phrase de type interrogatif);
- Si vous introduisez votre question par un préambule, le faire de manière que celui-ci soit bref et succinct;
- Vous pouvez poser un maximum de deux (2) questions, après quoi le maire peut mettre fin à votre intervention. Vous pourrez bénéficier d'un second tour lorsque toutes les personnes qui désirent intervenir l'auront fait;
- Seules les questions de nature publique sont permises, par opposition à celles d'intérêt privé ne concernant pas les affaires de la Ville.

Articles 30 et 31 du Règlement 784



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion des affaires financières

2.1 Approbation des déboursés et des engagements au 15 novembre 2021

Déboursés	
Numéro des chèques	Total des déboursés
55829 à 56154	3 609 753,02 \$

Engagements	
Numéro des bons de commande	Total des engagements
62919 à 63209	154 674,31 \$



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

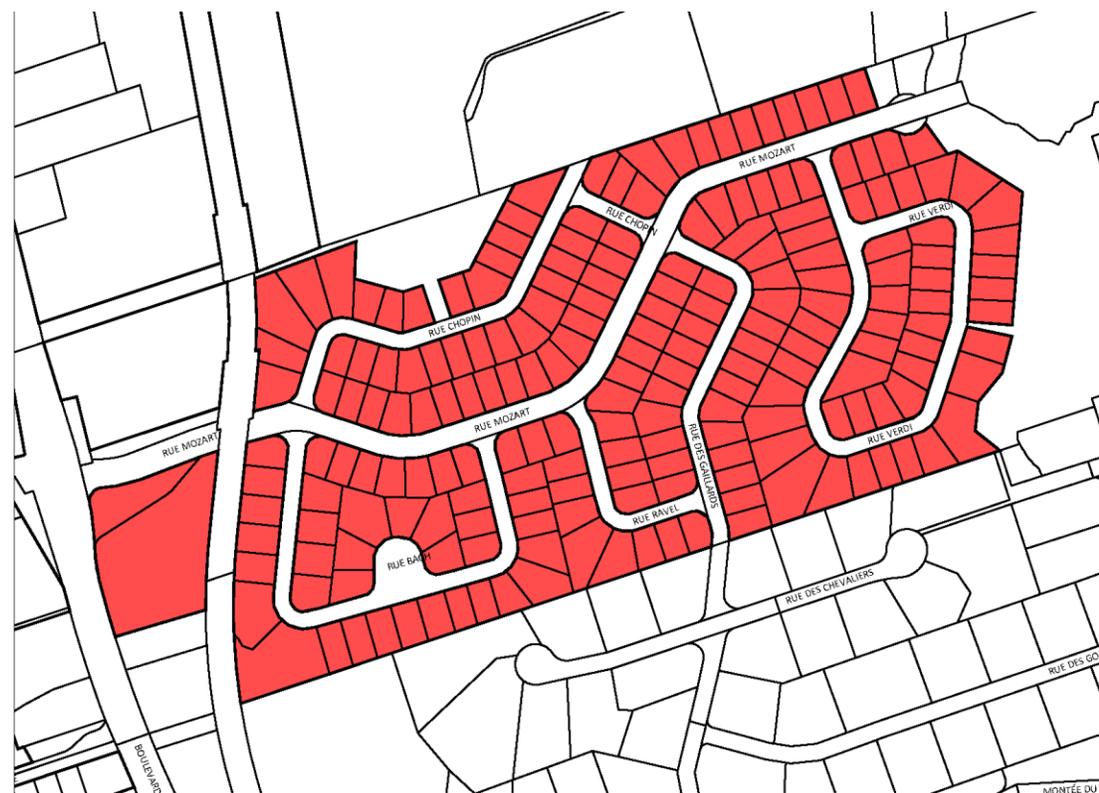
Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion règlementaire

3.1 Adoption - Règlement 587-1 Règlement décrétant des travaux de surdimensionnement d'infrastructures municipales dans le cadre de la rue Mozart et prévoyant un emprunt de 900 000 \$ nécessaire à cette fin (Modification du bassin de taxation)

Modification du bassin de taxation

- Les détails de la procédure d'enregistrement seront donnés par avis public, avis qui sera publié sur le site Web de la Ville.



Gestion règlementaire

3.2 Adoption – Règlement 718-2 amendant le règlement 718 concernant la bibliothèque municipale

- Ajout d'une disposition précisant que la carte *Accès-Biblio* est requise pour pouvoir emprunter.
- Ajout d'une disposition précisant que, dans le cadre du programme *Prêt entre bibliothèque*, ce sont les règles de la bibliothèque prêteuse qui s'applique en cas de retard.
- Ajout d'une disposition précisant qu'après 30 jours suivant la date prévue de retour du document, un frais administratif non-remboursable est facturé à l'abonné et l'abonné se verra suspendre son droit d'emprunt et celui des membres de sa famille.
- Ajout d'une disposition précisant qu'un document est réputé perdu après soixante (60) jours suivant la date prévue de retour et l'abonné sera facturé pour le remplacement du document. La suspension du droit d'emprunt sera en vigueur tant que la facture pour le remplacement du document ne sera pas entièrement payée.

Gestion règlementaire

3.3 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement – Règlement SQ-900-2010-30 amendant le règlement SQ-900-2010 « Stationnement et circulation », tel qu'amendé (Ajouts et retraits d'arrêts et ajouts d'interdiction de stationnement sur la rue des Mésanges, Clos-des-Artisans et Clos-des-Jacobins)

Ajouts d'arrêt obligatoire	
Nom de la rue	Emplacement
Champs des	Intersection rue des Lupins, direction est
Champs des	Intersection rue des Lupins, direction ouest
Laverdure	Intersection rue Pagé, direction sud
Pagé	Intersection rue Laverdure, direction ouest

Retraits d'arrêt obligatoire	
Nom de la rue	Emplacement
David	Intersection rue Raymond, face aux 1770 et 1773 chemin David
Godfroy	Intersection rue Laverdure

Ajouts d'interdiction de stationnement	
Nom de la rue	Emplacement
Mésanges, rue des	De chaque côté, entre le chemin du Lac-Écho et la rue Daniel
Clos-des-Artisans, rue du	De chaque côté, sur toute la longueur
Clos-des-Jacobins, rue du	De chaque côté, sur toute la longueur

Retraits d'interdiction de stationnement	
Nom de la rue	Emplacement
Clos-des-Artisans, rue du	Intersection de la rue du Clos-des-Jacobins, sur 25 mètres
Mésanges, rue des	Intersection du chemin du Lac-Écho, sur 25 mètres



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion des affaires juridiques

4.1 Adoption - Calendrier des séances ordinaires du Conseil municipal pour l'année 2022

Date de la séance	Heure de la séance
Lundi 17 janvier 2022	19 h 30
Lundi 14 février 2022	19 h 30
Lundi 14 mars 2022	19 h 30
Lundi 11 avril 2022	19 h 30
Lundi 9 mai 2022	19 h 30
Lundi 13 juin 2022	19 h 30
Lundi 11 juillet 2022	19 h 30
Lundi 15 août 2022	19 h 30
Lundi 12 septembre 2022	19 h 30
Mardi 11 octobre 2022	19 h 30
Lundi 14 novembre 2022	19 h 30
Lundi 12 décembre 2022	19 h 30



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion des contrats

5.1 Préparation de début d'année et entretien régulier pour les saisons 2022 et 2023 de trois (3) terrains de tennis en terre battue - Demande de prix TP-DP-2021-84 - Octroi de contrat

Soumissionnaires	Montant sans taxes	Montant avec taxes
Avantage Court inc.	25 085,00 \$	28 841,48 \$
PC Court inc.	N'a pas soumissionné	

Gestion des contrats

5.2 Tonte de gazon, entretien et lignage des terrains de soccer - Demande de prix TP-DP-2021-86
- Octroi de contrat

Soumissionnaires	Montant sans taxes	Montant avec taxes
Pelouse Santé inc.	39 013,76 \$	44 856,07 \$
Paysagement RB	N'a pas soumissionné	
Multi-surface F. Giguère inc.	N'a pas soumissionné	

Gestion des contrats

5.3 Services professionnels pour la préparation de l'étude d'avant-projet préliminaire pour la construction d'un ouvrage d'art - Lien route 117 et rue Principale - Demande de prix ING-DP-2021-92 - Octroi de contrat

Soumissionnaires	Montant sans taxes	Montant avec taxes
WSP Canada inc.	42 000,00 \$	48 289,50 \$
CIMA +	42 995,55 \$	49 434,14 \$
SNC-Lavalin	N'a pas soumissionné	

Note : Le Règlement 731 de gestion contractuelle permet, lors d'une demande de prix, d'octroyer le contrat au soumissionnaire ayant présenté la meilleure offre globale.

Gestion des contrats

5.4 Achat et installation d'une station hydrologique avec sonde à pression et enregistreur de données - Demande de prix ADM-DP-2021-94 - Octroi de contrat

Soumissionnaires	Montant sans taxes	Montant avec taxes
Hydro Météo inc.	14 165,00 \$	16 286,21 \$
Campbell Scientific	16 850,00 \$	19 373,29 \$
Geneq inc.	N'a pas soumissionné	

Gestion des contrats

5.6 Achat d'une remorque plate-forme - Demande de prix TP-DP-2021-95 - Octroi de contrat

Soumissionnaires	Montant sans taxes	Montant avec taxes
Attaches et remorques Labelle inc.	12 989,00 \$	14 934,10 \$
Équipements et remorques Yves Leroux	13 812,00 \$	15 880,35 \$
Les Attaches Éthier inc.	14 422,00 \$	16 581,69 \$



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion des contrats

5.18 Étude géotechnique – Réalisation de sondages au barrage du Lac Saint-François – Octroi de contrat

Soumissionnaire	Montant sans taxes	Montant avec taxes
DEC Enviro inc.	17 950,00 \$	20 638,01 \$

Gestion des contrats

5.19 Peinture des bureaux administratifs du 2945, boulevard du Curé-Labelle (Direction de l'urbanisme) – Demande de prix TP-DP-2021-98 – Octroi

Soumissionnaires	Montant sans taxes	Montant avec taxes
Les Peintures Kim-Mé inc.	14 800,00 \$	17 016,30 \$
Décoration Letendre Design	17 600,00 \$	20 235,60 \$
Mario peintre	N'a pas soumissionné	
Travaux de peinture Cyr	N'a pas soumissionné	



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

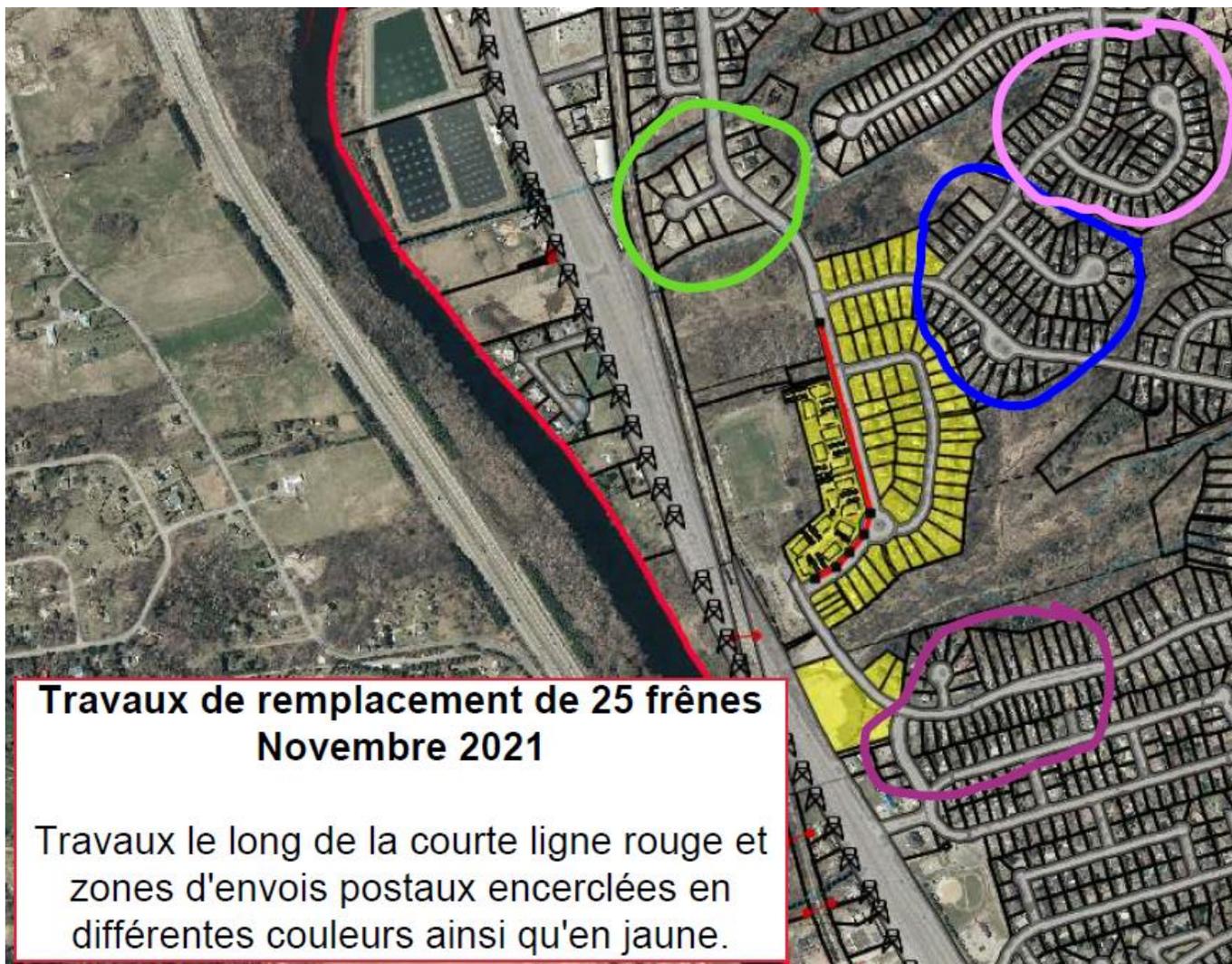
Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion de l'environnement

7.1 Utilisation de la réserve financière relative à la gestion du développement du territoire (Règlement 666) - Remplacement de frênes en bordure des rues du Clos-Toumalin et du Clos-des-Réas





Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

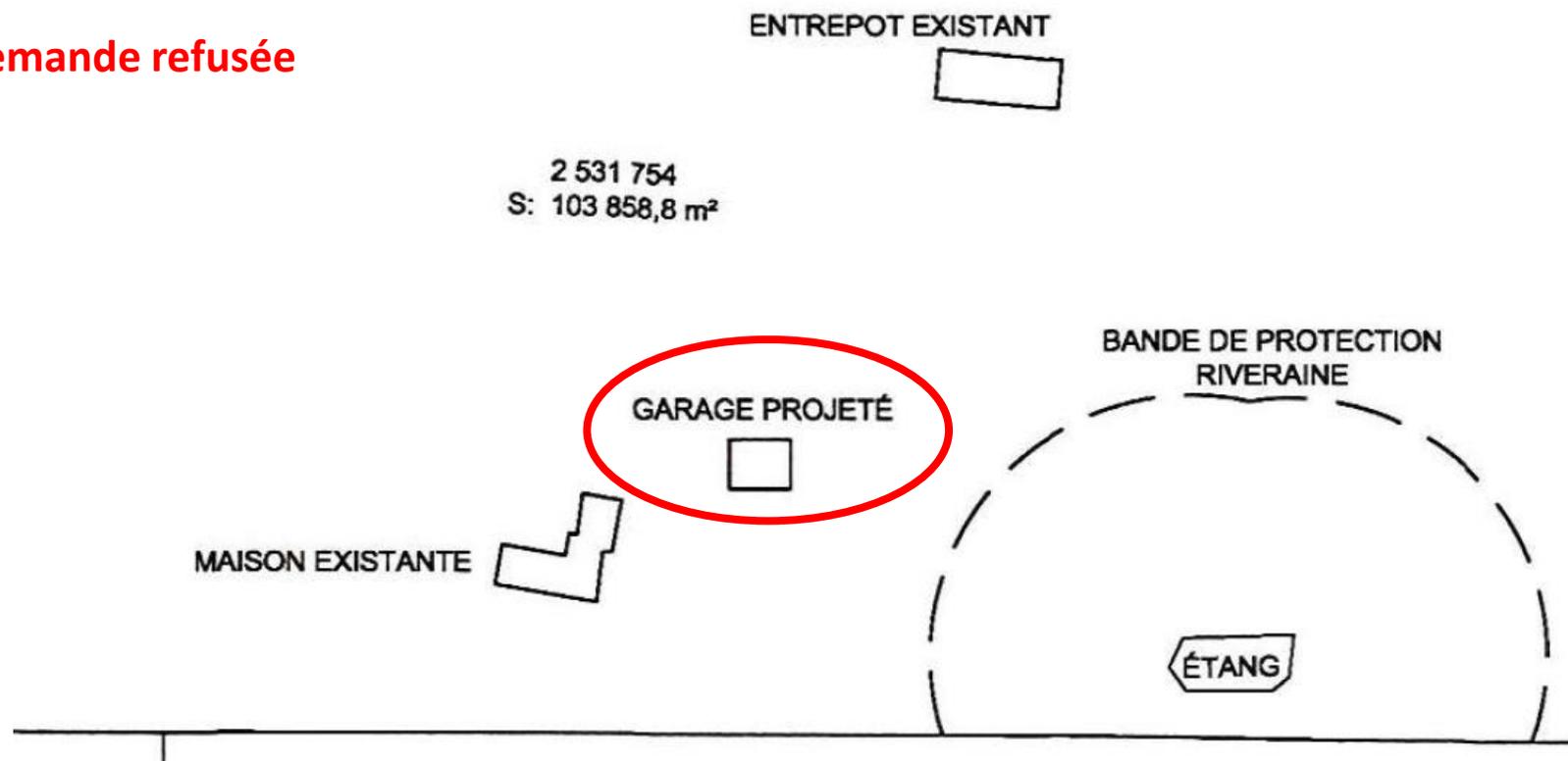
Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion de l'urbanisme

10.1 Demande de dérogation mineure numéro DM-2021-0068 visant la construction d'un garage privé détaché en surplus d'un garage privé détaché existant, sa superficie et la hauteur des portes de garage - Propriété sise au 1145, rue Trudel (Lot 2 531 754 du cadastre du Québec)

Demande refusée



Gestion de l'urbanisme

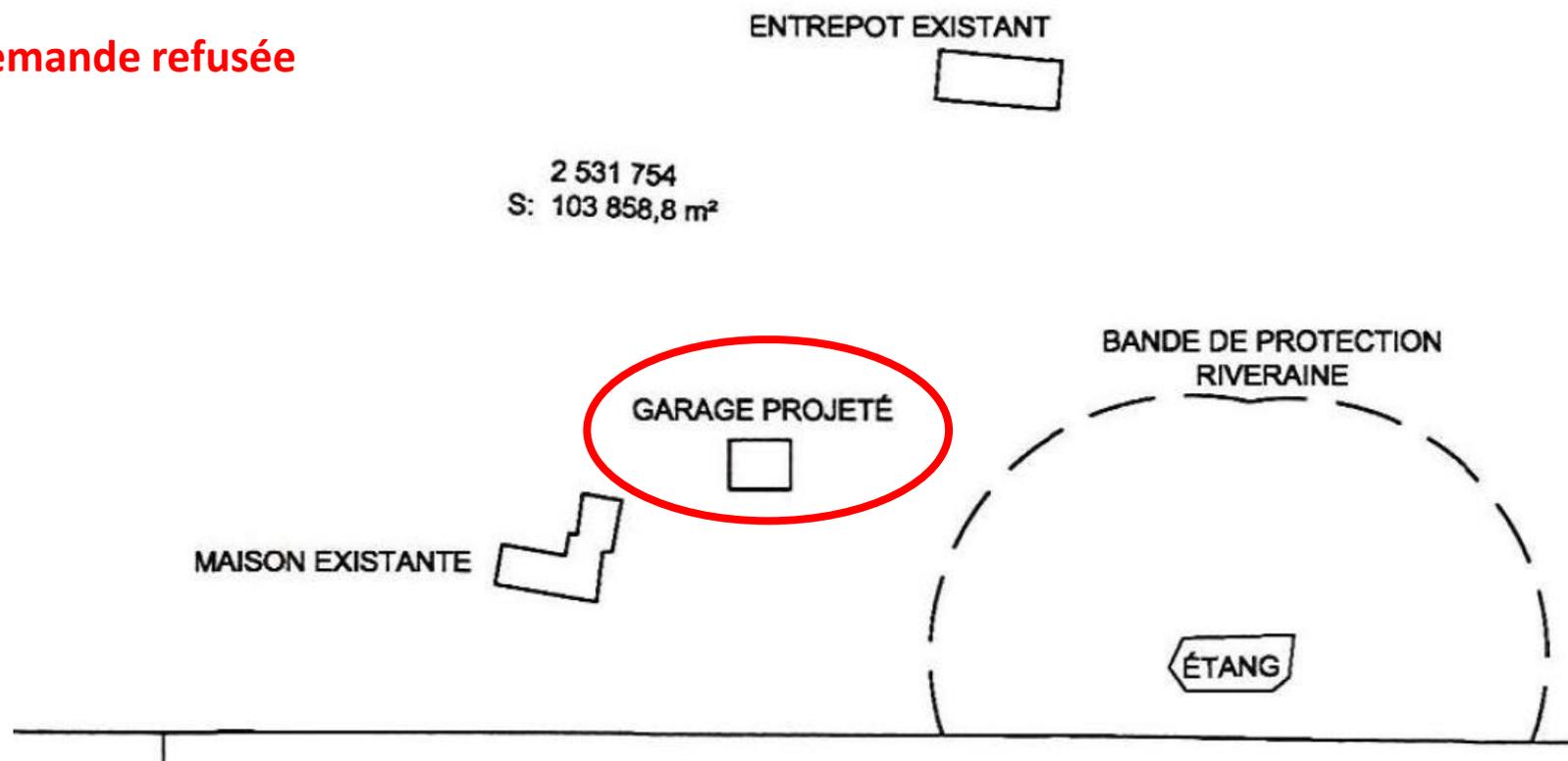
10.3 Demande de dérogation mineure numéro DM-2021-0049 visant l'orientation du bâtiment principal projeté par rapport à la ligne de lot avant du terrain - Propriété sise sur le lot vacant situé sur la rue de la Souvenance (Lot projeté 6 407 335 du cadastre du Québec)



Gestion de l'urbanisme

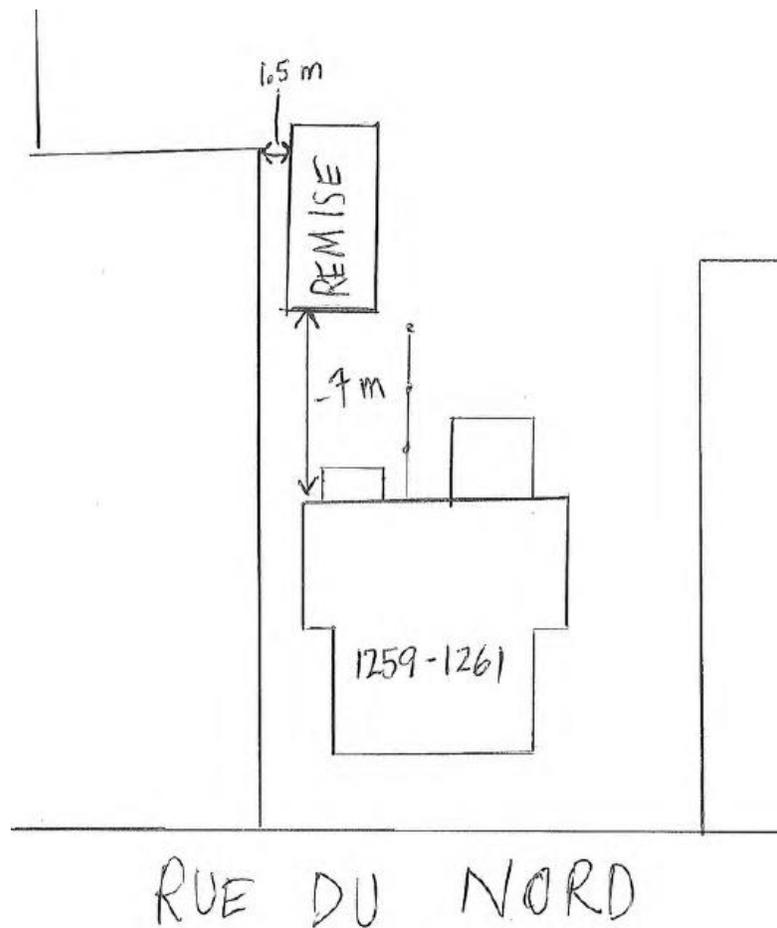
10.4 Demande de dérogation mineure numéro DM-2021-0068 visant la construction d'un garage privé détaché en surplus d'un garage privé détaché existant, sa superficie et la hauteur des portes de garage - Propriété sise au 1145, rue Trudel (Lot 2 531 754 du cadastre du Québec) - Seconde analyse

Demande refusée



Gestion de l'urbanisme

10.5 Demande de PIIA numéro 2021-0072 visant l'implantation d'une remise en cour arrière -
Propriété sise sur le site du 1259-1261, rue du Nord (Lot 2 225 349 du cadastre du Québec)



Gestion de l'urbanisme

10.7 Demande de PIIA numéro 2021-0074 visant le remplacement de l'enseigne isolée du bâtiment commercial - Propriété sise sur le site du 2919, boulevard du Curé-Labelle (Lot 2 225 677 du cadastre du Québec)

AVANT



APRÈS



Gestion de l'urbanisme

10.8 Demande de PIIA numéro 2021-0076 visant le remplacement des fenêtres, portes d'entrées et portes de garage - Propriété sise sur le site du 2467, boulevard du Curé-Labelle (Affutage 364) (Lot 2 226 562 du cadastre du Québec)





Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Période de questions

- Durée : 30 minutes maximum;
- Vous devez vous identifier et indiquer sur quel sujet portera votre question;
- Vous devez vous adresser au maire, en termes polis et ne pas user de langage injurieux ni de propos vexatoires ou diffamatoires;
- Vous devez formuler votre question de manière claire et précise (phrase de type interrogatif);
- Si vous introduisez votre question par un préambule, le faire de manière que celui-ci soit bref et succinct;
- Vous pouvez poser un maximum de deux (2) questions, après quoi le maire peut mettre fin à votre intervention. Vous pourrez bénéficier d'un second tour lorsque toutes les personnes qui désirent intervenir l'auront fait;
- Seules les questions de nature publique sont permises, par opposition à celles d'intérêt privé ne concernant pas les affaires de la Ville.

Articles 30 et 31 du Règlement 784

Prochaine séance du Conseil municipal

Lundi 22 novembre 2021 à 19 h 30

Adoption du programme triennal d'immobilisations
2022-2023-2024 et programme décennal
d'immobilisations 2022-2031

Bonne fin de soirée !